

Point 9. Eau potable

Assemblée générale du SidP avec exécutifs



21 octobre 2026 – 19h30 - Boncourt

a) Etat des ressources et sécheresse 2026



- Cet été, nous avons subi la **sécheresse estivale la plus intense depuis le début des relevés de MétéoSuisse**.
- Fin juin, la situation devient critique : le SEHA et le SidP atteignent leurs limites de capacité de production. Au fil de l'été, plusieurs sources se sont tarées, rendant plusieurs villages et communes tributaires de ressources tierces.
- Dans ce contexte, le SidP réunit les principaux distributeurs d'eau avec pour objectif de **coordonner les éventuelles mesures** à prendre sur l'ensemble du district.
- **Une vision globale nous apparaissait nécessaire concernant cette denrée vitale!**
- Le SidP a réuni les distributeurs à deux reprises et échangé régulièrement avec eux. Les préavis ont par la suite été envoyés pour validation aux communes. **Ces dernières sont seules compétentes pour introduire des mesures**. Nous avons, en leur nom, communiqué celles-ci à la presse.
- Nous tenons à remercier les communes pour leur précieuse collaboration et leur solidarité.
- Toutes les communes du district ne sont pas logées à la même enseigne du point de vue des ressources en eau, puisque plusieurs communes et villages restent encore dans une situation critiques.

a) Etat des ressources et sécheresse 2026



- Pour rappel, les mesures ci-dessous sont toujours en vigueur:

Interdictions toujours en vigueur jusqu'à nouvel avis :

- **Arrosage des pelouses**
(Seuls les terrains de sport publics/officiels peuvent encore être arrosés mais au strict nécessaire pour garantir leur pérennité)
- **Remplissage et alimentation des piscines privées**
(Seules les piscines publiques peuvent utiliser de l'eau pour garantir le respect des normes sanitaires)
- **Lavage des véhicules, rues, places, terrasses et toits**
- **Fonctionnement des fontaines publiques alimentées pas de l'eau potable du réseau**
(Une fontaine alimentée en eau potable par village pourra être maintenue en service si nécessaire afin de permettre aux usagers de se désaltérer)

Sont désormais à nouveau autorisés : le lavage de véhicule dans des stations professionnelles ainsi que les usages de l'eau potable liés aux activités économiques, notamment pour le nettoyage de façade en vue de travaux de peinture.

Les recommandations suivantes restent également toujours en vigueur :

- Limiter l'arrosage des jardins potagers, arbres et fleurs au strict nécessaire, uniquement en fin soirée ou tôt le matin et de préférence manuellement
- Contrôler régulièrement vos installations afin de détecter toute fuite et s'assurer que les robinets sont correctement fermés, notamment avant un départ en vacances.
- Réduire la durée des douches
- Fermer les robinets lors de toute utilisation ne nécessitant pas un écoulement continu de l'eau (brossage de dents, rasage, vaisselle, etc.)
- **Laver vos véhicules uniquement en cas de nécessité et dans des stations de lavage professionnelles**

a) Etat des ressources et sécheresse 2026



- Les mesures mises en place ont permis de stabiliser et de diminuer d'environ 10 % la consommation journalière.
- Le niveau des nappes dans lesquelles les grands distributeurs prélèvent l'eau a quelque peu baissé, mais elles sont restées relativement stables. Par contre, le débit des sources a fortement diminué et certaines se sont complètement tarées, engendrant également des problèmes dans les milieux naturels.
- Au dernier point de situation, fin septembre, la production et la consommation restent globalement stables, plusieurs communes sont encore tributaires d'un approvisionnement externe.

Les interconnexions ont permis de surmonter cet événement.

a) Etat des ressources et sécheresse 2026



- Une nouvelle réunion avec les distributeurs d'eau potable est prévue le **mercredi 28 octobre**. Dans l'intervalle, un nouveau bilan de l'état des ressources sera établi.
- Une discussion aura lieu sur **une éventuelle levée des mesures de restriction**, qui vous sera ensuite soumise pour validation.
- Pour la suite, il est envisagé/proposé de **créer une cellule de coordination en matière d'eau potable à l'échelle du district**. Elle pourrait être la courroie de transmission entre les différents acteurs locaux, régionaux et cantonaux lors de gestion de crise, projets ou autres évènement en lien avec l'approvisionnement en eau potable de notre région.
- Aussi, nous attendons la mise en service de la plateforme cantonale de récolte des données **Tétraèdre**, en cours de réalisation. Nous pourrons ainsi disposer d'informations en temps réel.

b) Interconnexion avec Haute-Sorne



- Le projet d'interconnexion des réseaux d'eau potable du SidP et de Haute-Sorne offrira au district de Porrentruy la possibilité de disposer, en cas de besoin, **d'environ 1'500 m³/jour d'apport supplémentaire.**
- Un crédit de **CHF 1'680'000.-** a été accepté à l'unanimité lors de l'assemblée générale du SidP du 7 décembre 2022.
- Une subvention de 60 % de la RCJU et d'environ 8 % de l'ECA permettrait de ramener la charge nette du SidP à un peu plus de **CHF 500'000.-.**
- Une convention entre la commune de Haute-Sorne et le SidP a été signée.
- Environ un tiers du tronçon traversant la ZAM de Glovelier est déjà réalisé.
- Etat de la situation : un plan spécial sera déposé après validation par les autorités de Haute-Sorne, avec pour objectif de terminer les travaux dans les meilleurs délais.